

**GERMEX****CA701842**

www.lisam.com

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Identification du produit : CIPC 1% DP  
Nom commercial : GERMEX  
Usage : Agriculture.  
Type de produit : Régulateur de croissance des plantes.  
Identification de la société : AGRIPHAR S.A.  
Rue de Renory, 26/1  
B-4102 Ougrée Belgique-Belgie  
Tel. : +32 (0)4 385 97 11  
Fax : +32 (0)4 385 97 49  
e-mail: info@agriphar.com  
http://www.agriphar.com  
N° de téléphone en cas d'urgence : Voir le centre Anti-poison.

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Phrases relatives aux dangers : Aucun danger significatif.  
Danger pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Mode d'exposition dominant : Inhalation de poussière.  
Symptômes liés à l'utilisation  
- Inhalation : Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.  
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

**3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Chlorprophame</u>	: 0,8 à 1,2 %	101-21-3 / 202-925-7 / -----	Xn N	48/22-51/53
Log P octanol / eau à 20°C	: 3.8			
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 4200			
Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000			
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 0.5			
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 7.5			
CE50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: 3.7			
IC50 72h Algae [mg/l]	: 3.3			

**4 PREMIERS SECOURS**

Premiers secours  
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.  
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.  
- Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.  
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**AGRI PHAR S.A.**

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)4 385 97 11

Fax : +32 (0)4 385 97 49

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Prévention	: Réduire à un minimum la production de poussières. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Moyens d'extinction	: Eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
Incendies avoisinants	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Risques spécifiques	: Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Halogènes. Oxydes d'azote. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles	: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage	: Les épandages peuvent être glissants. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Général	: Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Mesures techniques de protection	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Stockage	: Conserver sous clé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 80 °C.
Manipulation	: Eliminer rapidement des yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection individuelle



- Protection respiratoire	: En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
- Protection de la peau	: Porter un équipement de protection adéquat.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20 °C	: Solide.
Couleur	: Brun(e).
Odeur	: Inodore.
pH	: 9.6
Point de décomposition [°C]	: > 300
Densité	: 0.95

**GERMEX****CA701842**

www.lisam.com

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)**

Temp. d'autoinflammation [°C] : &gt;400

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité et réactivité : Stable.  
Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Halogènes. Oxydes d'azote. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000  
Admin.cutanée DL50 [mg/kg] : >2000  
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : >5.15  
Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Information relative aux effets écologiques : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
EC50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 41  
CE50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : > 61  
EbC50 Algae [mg/l] : 76  
Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information générale : S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.  
Transport terrestre : Non classifié.  
Transport par mer : Non classifié.  
Transport aérien : Non classifié.

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

- Symbole(s) : Aucun(e).  
- Phrase(s) R : R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S56 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 1

Date : 20/7/2007

Remplace la fiche : 0/0/0

## GERMEX

**CA701842**

[www.lisam.com](http://www.lisam.com)

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données

: Révision - Voir : \*

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

#### **AGRI PHAR S.A.**

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)4 385 97 11

Fax : +32 (0)4 385 97 49